

**Secrétariat**

**Le Principal**

**Aux Parents d'Elèves**

Rennes, le lundi 1er avril 2019

réf : ST/LLR  
objet : cross du collège

Madame, Monsieur,

Téléphone  
02 99 67 31 40

Mél.  
Ce.03507601  
@ac-rennes.fr

26, rue Andrée Récipon  
35000 RENNES

Site internet  
de l'académie de rennes  
[www.ac-rennes.fr](http://www.ac-rennes.fr)

Le cross du collège se déroulera le vendredi 5 avril de 13 h 15 à 16 h aux jardins de la Prévalaye.

Tous les élèves du collège seront libérés à 16 h. L'aide aux devoirs est annulée ce jour-là. Une demande a été faite à Kéolis pour modifier les horaires du transport vers Chavagne (sans réponse pour le moment).

Quatre courses différenciant les niveaux de classes seront organisées.

Les élèves de CM2 des écoles publiques de notre secteur de recrutement participeront à l'événement.

L'après-midi étant banalisé, tous les élèves doivent être présents de 13 h 15 à 16 h quel que soit leur emploi du temps.

Les externes seront libérés à 12 h 15 (11 h 30 pour les élèves de 6<sup>ème</sup>).

Les élèves déclarés inaptes par un médecin, se verront confier des tâches en responsabilité aux côtés des enseignants : commissaires de courses, aides à l'organisation etc...ceux qui ont de grandes difficultés pour se déplacer (exemple : déplacement avec des béquilles) seront libérés l'après-midi.

Je compte sur la participation de tous les élèves dans la bonne humeur, afin de faire de cette manifestation un événement sportif convivial.

Je remercie l'équipe d'EPS et l'ensemble des personnels pour leur implication à la réussite de cette journée.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

**Le Principal,  
Sébastien THOMAS.**

**NB** : en cas de mauvais temps le cross serait annulé et remplacé par les cours habituels.

Les élèves sont donc tenus de prévoir leurs affaires de cours.